

N° 2024-029

OBJET :

Marchés publics – Acquisition d'un
engin avec grue pour la collecte des
conteneurs semi-enterrés d'Avoriaz

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 février, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORAND, 1^{er} Vice-président.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 27

Date de convocation du conseil communautaire : 7 février 2024

Présents :

Mmes BUET Manuelle, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse ;
MM. DUPIEUX Gilbert, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Procuration a été donnée par VINET Philippe à MARTEL Mireille.

Monsieur LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le 1^{er} Vice-président rappelle aux membres du conseil communautaire qu'un appel d'offres a été lancé plusieurs consultations ont été lancées en vue de l'acquisition d'un engin avec grue pour la collecte des conteneurs semi-enterrés d'Avoriaz :

- lot n° 1 – Fourniture d'un engin avec grue
- lot n° 2 – Fourniture d'une benne compactrice

Il souligne que la CAO, lors de sa réunion du 2 février 2024, a décidé d'attribuer le marché dans les conditions suivantes :

- lot n° 1 – Fourniture d'un engin avec grue
 - attributaire : Forest Pionner France
 - montant : 807 900 € HT
- lot n° 2 – Fourniture d'une benne compactrice
 - attributaire: Archer Maintenance Environnement
 - montant : 39 506 € HT

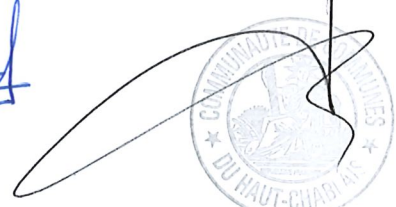
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- prend acte de la décision d'attribution de la CAO réunie le 2 février 2024,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer les pièces constitutives du marché.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le 1^{er} Vice-Président
Jean-Claude MORAND

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD



Résultat du vote :

votants :22
pour :22
contre :00
abstention :00

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le :
Publié ou notifié
Le :